

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 20 mars 2020
portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels

NOR : INTE2008080A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs- pompiers,

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels est décernée, à titre posthume, à Monsieur Steeve SCAFFA, sergent de sapeurs-pompiers volontaires, à l'échelon or.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 mars 2020.

Christophe CASTANER